



LES VOEUX DU MAIRE

Nous ne pouvons pas organiser notre traditionnelle rencontre pour les vœux du Maire, puisque les conditions sanitaires nous obligent encore à prendre nos distances. En revanche, je tenais à m'adresser à vous, afin de faire un retour sur cette année 2020 très particulière.

Le monde entier subit les vagues successives d'une maladie qui touche toutes les populations et notre vie en est transformée. Il s'agit, pour nous tous, de modifier nos habitudes dans nos relations avec les autres, dans nos libertés de mouvements, dans notre travail. Nous devons nous adapter pour rendre cette période plus conviviale et plus acceptable tout en respectant les directives gouvernementales.

L'année a été marquée par les élections municipales entourées de mesures sanitaires. Vous nous avez renouvelé votre confiance, nous vous en sommes très reconnaissants. Trois nouvelles conseillères et un nouveau conseiller, élus en mars, n'ont pas pu siéger avant l'installation du nouveau conseil en juin. Pendant ce temps, les élus restés en place, ont principalement porté leurs efforts sur la gestion du confinement, la distribution rapide des masques pour tous, la préparation du DICRIM et du Plan Communal de Sauvegarde. Pendant cette période, Véronique, notre secrétaire a assuré toutes les permanences de la Mairie. Au cours des mois d'été, nous avons pu terminer les travaux de renforcement du réseau d'eau potable de Dalivoy, réaliser les travaux de voirie de Chez Chaboy et finaliser le projet d'aménagement de la place du pèse-lait.

La crise sanitaire que nous vivons nous impacte tous, mais je voudrais saluer le courage et le sérieux dont chacun a fait preuve jusqu'à maintenant. C'est grâce à l'énergie et à l'implication de chacun que nous avons essayé de conserver une certaine qualité de vie dans notre village tout en respectant les mesures sanitaires. C'est ainsi que nous avons pu apprécier, tous les soirs de printemps, le cor de chasse de Gérard, la trompette de Denis, la musique de Gaël. Mais aussi, l'ouverture de la bibliothèque en libre-service, la création du marché de producteurs de Laurent le samedi matin, la fête de la musique limitée aux habitants du village, l'anniversaire du Margouillat réalisé avec succès, place de Dalivoy, grâce au sérieux des organisateurs avec le concours des autorités Préfectorale, le marché de Noël des créateurs et producteurs du village.

Nous préparons actuellement les budgets et les projets pour 2021 qui seront développés dans notre prochain journal.

Cette année, à cause des conditions sanitaires, nous n'avons pas pu organiser le repas des aînés comme c'est de tradition, nous le ferons dès que cela sera possible, nous avons une pensée chaleureuse pour tous.

Je souhaite la bienvenue dans ce monde à la petite IRIS née le 1er mai 2020 et félicite les 3 couples qui ont célébré leur mariage cette année. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune.

Je vous invite à rester connecté à la Mairie avec ILLIWAP tout au long de l'année.

Ainsi s'achève une année bien difficile avec un avenir plein d'incertitudes.

Continuons à nous protéger.

Pour cette nouvelle année, je souhaite que nous restions tous solidaires et que la commune que nous formons tous ensemble, soit un lieu de réconfort et d'espoir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2021, une bonne santé pour vous et vos proches, le retour de vos projets et des jours heureux.

Max ORSET

SOMMAIRE

EDITO, LES VOEUX DU MAIRE 1

RETOUR SUR...

...Le marché de Noël 2

...divers 3

...Monsieur Berlioz 4

UNE PAGE D'HISTOIRE...

La Cordière 5-6

ZOOM

L'aménagement de la

place du Pèse-Lait 7

L'avenir de vos déchets 8-9

ILS HABITENT ICI... 10-11

AGENDA 11

INFOS PRATIQUES 12

RETOUR SUR...

LE MARCHÉ DE NOËL



LE MIEL DE LA FERME DE LA MONTAGNE
STÉPHANE DURA

Notre village regorge de ressources et d'énergie !!
Au détour des conversations sur le groupe Whatsapp du village "The village Voice", l'idée est née de proposer un marché de Noël pour les habitants du village et par les habitants du village.
Oui, il a plu...
Non, le père Noël ne s'est pas montré...
Mais ce fut une très belle après-midi, riche de cette chaleur humaine qui fait l'essence de notre village.
Musique de Noël, vin chaud et feu de bois nous ont réchauffé le corps et le cœur...
Sans oublier que nous avons rempli notre hotte de père Noël !

Petit tour des stands présents...



LES OBJETS DÉCO
DE YANN BOUCHER



LES PEINTURES ET HYDROLATS
DE NICOLE ALLIGIER



LES SAVONS DE TOKETA
CHRISTELLE HOT



ET
LES OBJETS DÉCO
DE GRATIEN DELVOIX



LES HÙÎTRES,
LA MUSIQUE
ET LE FEU DE BOIS
DU MARGOUILLAT !



LES CÉRAMIQUES
DE JULIE
CHARBONNIER



LES PLANCHES À DÉCOUPER
DE AURÉLIEN COLAS



LE MIEL DE ARIMOMENT
MATTEO VINCIGUERRA

Un merci tout particulier à Laurent Devreton pour le prêt de son matériel de marché (parasol et stand)

RETOUR SUR...



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Malgré le confinement, la cérémonie du 11 novembre 2020 a eu lieu afin de commémorer les morts pour la France. Contrairement aux autres années, le discours de M. le Maire n'a pas été précédé de la musique de la fanfare de Douvres. Pour respecter les contraintes sanitaires seuls les membres du conseil municipal étaient invités dans la limite de 10 personnes suivant les consignes préfectorales. Aucun public n'était accepté et aucun verre de l'amitié ne fut servi comme c'était le cas habituellement. Nous espérons que les prochaines commémorations pourront se faire dans des conditions plus normales, nous verrons en 2021...

LE CIDRE 2020

Cette année particulièrement sèche n'a pas permis une production de pommes optimum mais certaines



variétés ont résisté et contrairement aux autres années n'ont pas pris de maladies. Ce fut le cas des goldens. Les pommiers de Cusset bien représentés sur la commune ont fortement souffert de la sécheresse et n'ont pas produit. Certains arbres n'ont pas survécu au manque d'eau. Malgré ces impondérables la famille Perrin a pu récolter une quantité suffisante de pommes pour faire du cidre. Les pommes préalablement triées, découpées en quartiers et passées dans le broyeur communal ont fini leur course sous les bois du pressoir pour rendre beaucoup plus de jus qu'on aurait pu le croire, les pluies de septembre ont été profitables.

Cette année la crise sanitaire et le confinement de novembre ont obligé la famille à avancer la pressée au samedi 24 octobre alors qu'elle était prévue courant novembre. Le cidre de cette année aura certainement un goût différent des précédents au vu des variétés de pommes utilisées (moins de Cusset que d'habitude). Plus ou moins sucré ? on verra lorsque la fermentation aura fait son œuvre...

LE NOËL DU CCAS

Cette année, la fête de Noël pour les enfants a pris une tournure exceptionnelle. Comme il est impossible de se rassembler, nous avons invité chaque famille à venir chercher les cadeaux avec ses enfants, les 21, 22 et 23 décembre après-midi. Chacun a reçu son cadeau et un petit goûter à emporter.

EXPOSITION LE GRAND HUIT REMERCIEMENTS DE MICEL PHILIPPON

Il est temps de remercier vivement tous ceux qui ont aidé à la réalisation de l'exposition Le Grand Huit qui a eu lieu au mois de septembre entre deux confinements :

Olivier de Longeaux, pour ses conseils techniques et son aide continue à la réalisation - Claudine Laurent qui a prêté aimablement son jardin et ses granges - Patrick Rodary qui nous a supporté avec patience et bienveillance sous ses fenêtres et dans sa cour - Florence Barnett à Paris, pour ses relectures attentives des textes - Daniel Olivetti, métallier/serrurier à St Rambert pour la réalisation impeccable des tubes soudés - Bernadette Edition, Marie Caroline et Léo Virieu à Saint Etienne, pour leur patience et suivi attentionné - Jacqueline Stockart, artiste à Bruxelles pour ses conseils utiles - Adeline Delmas à St Etienne, pour ses conseils de professionnelle en communication et montage de projet - Christine Lévy Rostagnat pour la fabrication des Y en terre et plusieurs appuis techniques - Rémi Mourier pour ses conseils et pour la Rénoverie d'Ambérieu - Philippe Segara pour l'installation électrique - Les verres, les planches entre les arbres, ont été prêtés, donnés par les amis et habitants du village, les mêmes ont durement aidé à débarrasser des remises qui attendaient leur tour depuis quelques décennies - Philippe et Eve Deygout, Rémi Kretz, Laurent Drevet, Yann, Danièle Mauffrey, Odile Boudot, Gaël Haessler, Olivier - Et comme on dit une ovation particulière pour les musiciens : Annabel Faurite, Céline De Murcia, Philippe Roche, Denis Gravier au cor des Alpes et Gérard Collet au cor de chasse ; Ils ont offert un vernissage enchanteur, depuis les collines jusqu'au jardin et sous les reflets éblouissants d'un miroir malin, posé à la lisière des bois.

Merci au Village Voice de WhatsApp, qui a permis bien des échanges pendant la préparation confinée des installations.

Merci à Monsieur le maire, Max Orset pour son soutien actif et moral.



André Billaud et Michel Berlioz

En cette fin d'année 2020, nous avons appris le décès de M. Berlioz qui venait dans les années 40/50 en vacances à l'Abergement de Varey, les premières années aux Granges puis ensuite dans le quartier de La Forêt.

Nous l'avons rencontré, avec M. le maire, en visite souvenir dans le village à l'été 2017. Après quelques évocations du passé il nous a indiqué avoir sur clé USB l'ensemble des photos que ses parents avaient prises lors des vacances et nous les a transmises, nous l'en remercions vivement.

Sur certaines de ces photos nous voyons des scènes de la vie agricole du village dans ces années ainsi que plusieurs points de vue intéressants sur les quartiers des Granges et de La Forêt. Nous le voyons aussi avec ses copains M. Meyer et M. Billaud. Ce dernier en ayant un bon et net souvenir.

Depuis nous lui avons toujours fait parvenir les journaux municipaux qu'il lisait avec attention. Il n'oubliait jamais d'envoyer ses félicitations et ses remerciements au Conseil pour les informations sur ce village qui était resté cher à son cœur.

Pour illustration ci-joint quelques photos de sa collection qu'il nous avait autorisé à utiliser pour le journal.



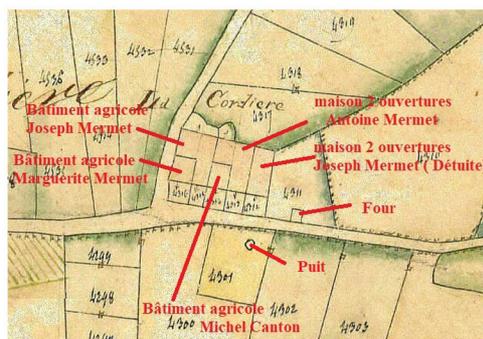


LA CORDIÈRE

Le lieu-dit de La Cordière a évolué avec le temps. En 1760 on pouvait lire sur la carte de Cassini « La Quardière », sur les archives de l'état civil on trouve : « Aux Coardières », « La Coardière », la « Couardière » et « La Cordière ».



Extrait de la carte de Cassini de 1760



Extrait du cadastre de 1828

D'où peut venir ce nom ? Est-ce de la cordière épouse du cordier, artisane qui fabrique ou vend des cordes ? Est-ce de la culture de « La cardère » plante cultivée intensément au XIXe qui a presque disparue aujourd'hui. Le grand nombre de chènevières recensé dans les actes notariés atteste d'une grosse production de chanvre sur la commune, qui servait à la conception de draps et autres étoffes. Il permettait également la fabrication de cordes, ce qui laisse penser que la Cordière ou Quardière (la « quarde » désignant la corde en patois local) était plus vraisemblablement une fabrique de cordes.

La présence, sur le site, de morceaux de tuiles plates très épaisses appelées « tégula » laisse penser que l'activité humaine sur ce secteur est bien plus ancienne que ne le laissent croire les archives. Les archives de l'état civil mentionnent la naissance d'Antoine Mermet en 1774 à la Grange de La Couardière.



Cardère ou cabaret des oiseaux



Cordes de chars

Les archives cadastrales de 1828 indiquent que la ferme de la Cordière était divisée entre plusieurs propriétaires dont Joseph Mermet (adjoint au maire en 1821), fils de Louis Mermet (maçon à la Cordière), qui habitait sur place. Cette maison sera démolie peu après sa mort en 1857. Sur l'acte de mariage de sa fille, en 1843 on peut lire « aux Coardières ». Antoine Mermet habitait également sur place dans une autre maison mitoyenne de la précédente. Trois granges sont également attenantes aux habitations. On y trouvait aussi un four (disparu) en indivision entre tous les propriétaires et un puits (à sec aujourd'hui). Le tout constituait alors un petit hameau.

En 1944 l'ensemble des bâtiments est incendié et réduit à l'état de ruines.

Pierre Arcan nous décrit le début de la reconstruction : « J'ai découvert les « Ruines de La Cordière » en février 1976. J'ai acheté les ruines aux propriétaires indivis Francine BERTHET, Julien GRUMOD et René PIEGAY. A part deux angles de mur revêtus de lierre, il ne restait qu'un tas de pierres envahi de taillis.



En arrière-plan, les ruines en 1947 (Photo M. Berlioz)



Les ruines en 1976 (Photo P. Arcan)

J'ai commencé les reconstructions en 1976 sur l'emplacement des maisons détruites d'Antoine et Joseph MERMET, les plus proches du four, qui n'existaient déjà plus au début du siècle dernier. En 1977, j'ai reconstruit à la demande de Julien GRUMOD sa remise ruinée située près de la citerne. En 1978 j'ai reconstruit la maison brûlée pendant la guerre, située à l'angle du chemin. J'ai le souvenir de journées de chantier avec Julien GRUMOD qui m'aidait à évacuer les pierres et à les trier pour reconstruire.

En 1988, Mme GRUMOD m'a vendu le pré où avait été édifiée la grande maison brûlée en 1880 » et figurant en pointillés sur le cadastre de 1976. « On pouvait voir des pierres disséminées au milieu d'un petit bois qui marquait l'emplacement de la ruine (...). Avec mon épouse, nous avons entrepris la reconstruction qui a duré 6 ans. Toutes les pierres d'angle et d'encadrement avaient disparu. (...) A partir de 2001 la maison à l'angle du chemin a été occupé par Éric SAMBET, éleveur de moutons, puis par Paul ARCAN, éleveur lui-aussi. »

Ce n'est qu'en 1997 que l'exploitation agricole se met en place en débutant par l'élevage de bovins et d'ovins puis, après la construction de la bergerie de la Cordière entre 1998 et 2000, en se spécialisant dans les ovins. Le cheptel est monté jusqu'à environ 1000 bêtes. L'année caniculaire de 2003 a mis en évidence que la ressource en eau deviendrait à terme un problème pour l'exploitation et son expansion, le choix a été fait de réduire la production d'ovins en les remplaçant par des cochons produisant plus de viande avec moins d'apport d'eau (il faut 17 litres d'eau pour produire 1 kg de viande de porc contre 70 litres pour 1 kg d'agneau). Le manque de surfaces pouvant être cultivées pour produire du fourrage et des céréales sur place nécessite de faire livrer des compléments alimentaires (céréales) venant d'autres exploitations.



L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU PÈSE-LAIT

Nous souhaitons mettre en valeur l'entrée du village située entre le vieux Moulin à eau et le Château. Après de longues études et plusieurs réunions de concertation avec les représentants des routes au département, le projet de parking, hall, et arrêt de bus a pris forme !



Un quai-bus sera composé de part et d'autre de la départementale d'un trottoir surélevé aux normes handicapés, qui permettra de freiner la circulation en réduisant la chaussée à une voie.



Nous allons compléter cet aménagement par la construction d'un bâtiment technique et d'une petite halle.



A l'arrière du bâtiment sera mis en place un local technique pour le sel et deux petits locaux pour les poubelles des personnes non présentes la veille du ramassage des sacs jaunes ou des ordures ménagères.



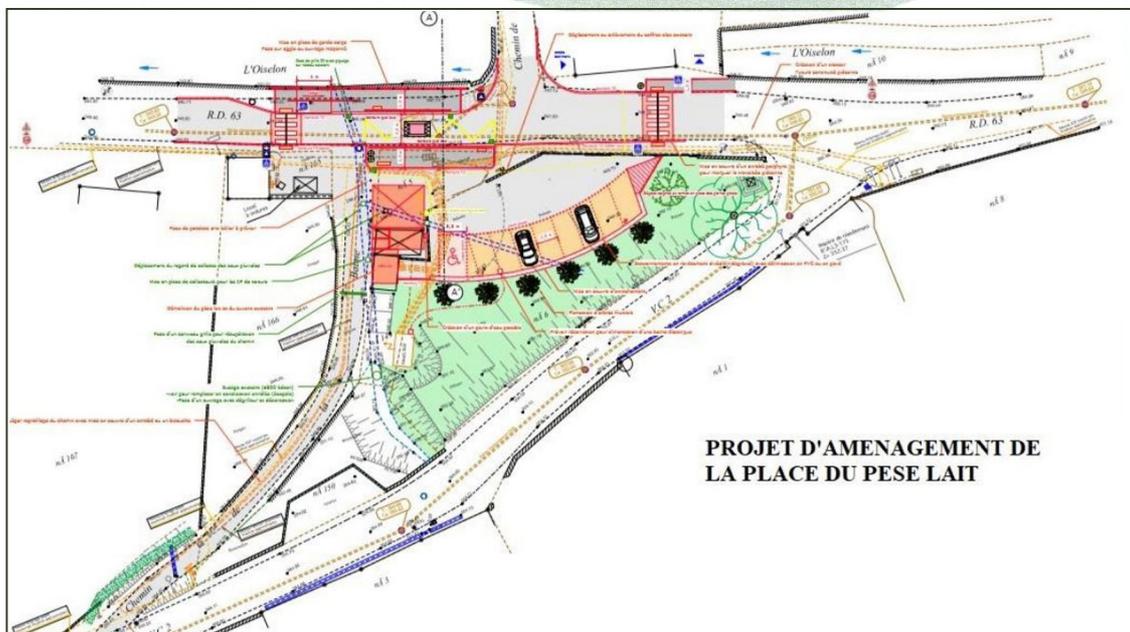
Cette place accueillera 8 places de parking plus une place pour personne à mobilité réduite, avec borne de recharge pour véhicule électrique, un parking pour vélos, un point d'eau potable (style fontaine), et une zone de pique-nique.



L'espace qui surplombe la place sera végétalisé et arboré pour réduire l'impact paysager des conteneurs à bouteilles et du transformateur EDF.

Calendrier de réalisation des travaux : fin 2020 — début 2021

Durée des travaux : plusieurs mois





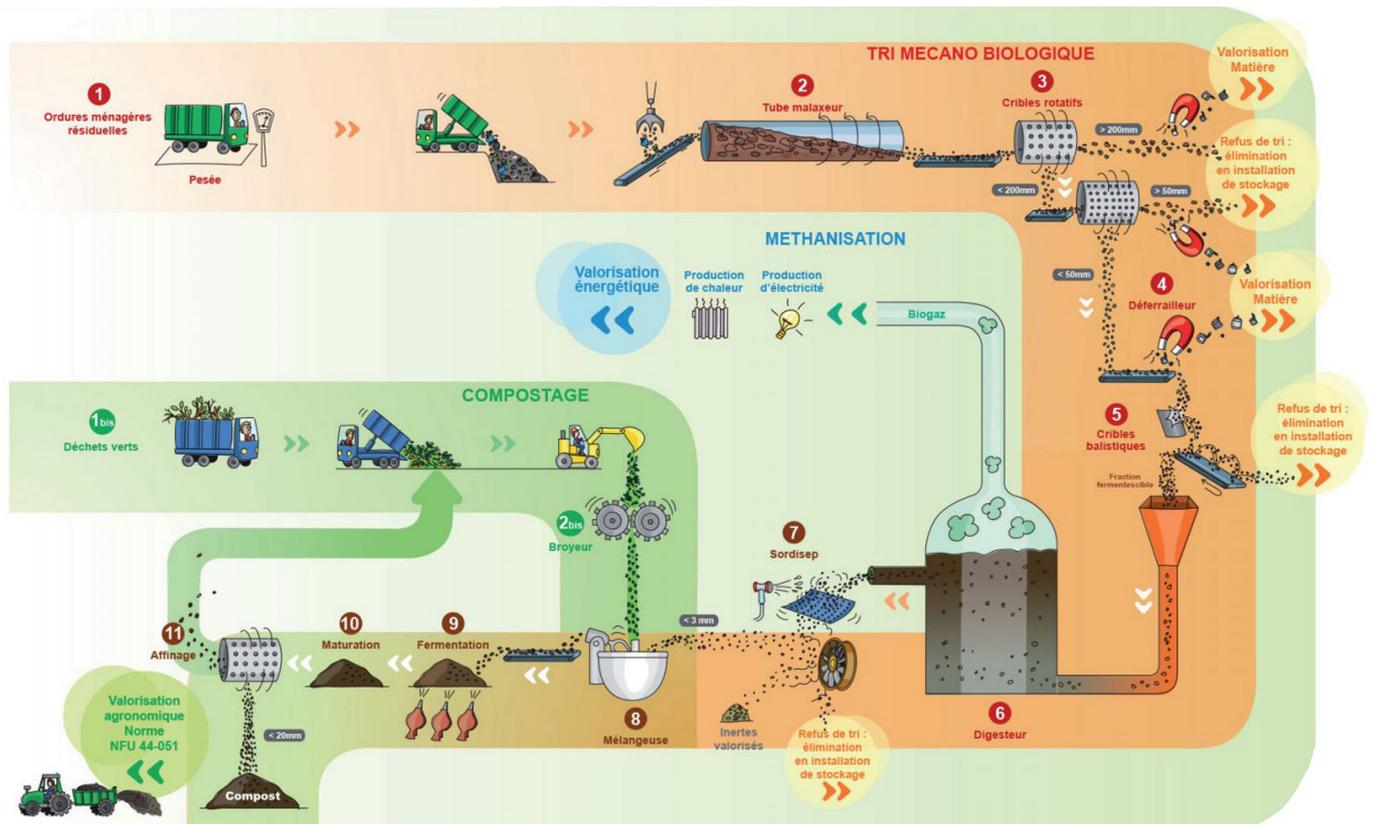
L'AVENIR DE VOS DÉCHETS

QUE DEVIENT VOTRE POUBELLE NOIRE ?

Grâce au tri sélectif nous pouvons recycler une partie de nos déchets comme les emballages en verre, les bouteilles en plastique, les canettes en aluminium... Nous disposons également de déchèteries publiques pour apporter des déchets volumineux ou nocifs afin qu'ils soient valorisés ou éliminés correctement. La communauté de communes nous informe régulièrement sur les gestes éco-citoyens pour produire moins de déchets. Malgré cela, chaque habitant a jeté en moyenne 179 kilos d'ordures ménagères résiduelles dans la poubelle grise en 2019. Organom, syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets ménagers, nous explique ce que deviennent ces déchets.

OVADE MÉTAMORPHOSE LES DÉCHETS EN ÉLECTRICITÉ ET EN COMPOST

La communauté de communes assure la collecte des ordures ménagères sur son territoire. Elles sont ensuite acheminées par camion vers l'usine OVADE, située sur le site de La Tienne à Viriat. Les déchets subissent alors une première étape de tri, qui permet d'isoler les métaux ferreux recyclables et la matière organique méthanisable. Les refus (textiles sanitaires, plastiques, verre, inertes...) sont enfouis dans le centre de stockage attendant. La matière organique est ensuite digérée dans le méthaniseur, où elle produit du biogaz qui sera transformé en électricité. Enfin, ce qui reste après digestion, le digestat, est mélangé aux déchets verts (feuilles, branchages, tontes) pour produire du compost.



Attention aux déchets indésirables !
Le verre, les détergents, les piles, les ampoules, les résidus de peinture, les câbles électriques, les textiles... doivent être déposés en déchèterie ou dans les points de collecte appropriés.

Texte : Organom



ET VOTRE POUBELLE JAUNE ?

Les emballages ménagers et journaux-magazines collectés dans les sacs (ou bacs) jaunes sont dirigés vers le centre de tri pour être expédiés ensuite vers des filières de traitement et recyclage :

- ARCELOR MITTAL pour l'acier
- REGEAL AFFIMET pour l'aluminium
- EMIN LEYDIER et REVIPAC pour le papier/carton
- VALORPLAST pour le plastique

A PARTIR DU 15 JANVIER 2021, LES CONSIGNES DE TRI CHANGENT !!!

Les habitants pourront déposer, dans les sacs jaunes, tous les emballages ménagers sans exception.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être triés aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton et des journaux-magazines, papiers de bureau. Faute de savoir comment recycler les autres emballages plastiques, nous devions les jeter avec les ordures ménagères, dans notre poubelle « normale ». La nouveauté : avec l'amélioration continue des filières de recyclage, tous les emballages plastiques sont maintenant récupérés pour être valorisés.

Dès le 15 janvier prochain, vous pourrez donc déposer tous vos emballages dans votre sac jaune : emballages en métal (y compris de petite taille, de type capsules de café ou gourde de compote), emballages en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique (barquette, sac, sachet, film...).

Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans un des conteneurs à verre situés dans la commune.

A noter : les emballages n'ont pas besoin d'être lavés, il suffit de bien les vider.

Attention, seuls les emballages sont concernés, les objets divers (jouets, ustensiles, etc.) doivent être jetés dans la poubelle habituelle quand ils sont de petite taille et en déchèterie pour les gros objets : il ne faut pas les déposer dans le tri, quel que soit leur matériau.

Communication : CCPA



LA FIN DES POUBELLES ?

Les nouvelles du monde, sont remplies d'événements et de nouvelles sur lesquelles on ne peut pas grand-chose, c'est en tous cas un sentiment que l'on ressent souvent. Chacun peut s'engager dans sa propre vie, son activité, la politique, l'engagement social, associatif, etc. Nous voyons – ci-contre – comment des structures à l'échelle départementale ou interdépartementale traitent les déchets.

En quoi cela nous concerne-t-il ?

Nous sommes modestement mais sûrement efficaces et utiles en triant les déchets comme il est proposé (emballages, verres, et déchets organiques).

Des jardins personnels ou partagés, permettent de nourrir quelques poules qui vont presque tout manger, un compost qui traite des déchets organiques aussi. Les produits chimiques, le métal, les cartons, les gravats et autres déchets encombrants vont à la déchetterie qui est gratuite. Une structure de recyclage s'est par ailleurs créée à Ambérieu, la Rénoverie, <https://www.larenoverie.fr> où l'on peut donner ou trouver un grand nombre d'objets, meubles et autres, une autre pour les matériaux de construction à Villeurbanne, <https://mineka.fr/> D'autres encore existent ou se créent.

Ces actions sont à l'avantage de chacun, source d'économie, d'engrais naturel pour le jardin, de plaisir d'avoir des œufs frais, et à l'avantage direct de la collectivité pour qui le travail est facilité. Elles sont peut-être une porte d'entrée vers une évolution de nos modes de vie, moins énergivores, moins consommateurs de toutes sortes de produits.

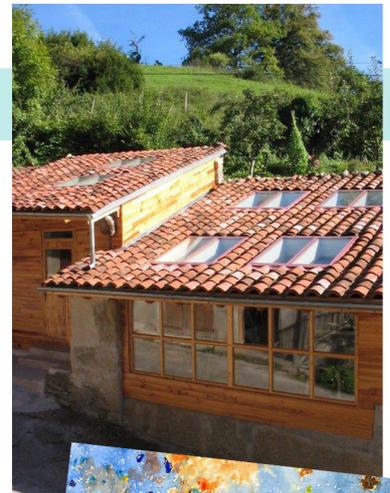
Nous pensons créer dans le journal une série de textes qui parleront de l'eau, de l'air, de l'énergie et des déchets ici même et dans « un autre village ».



THIERRY VIRTON – ARTISTE PEINTRE

Thierry Virton nous parle de son activité :

"Beaucoup d'entre vous ne me connaissent pas et je profite donc de la parution de ce petit journal que nous aimons tous beaucoup pour vous faire découvrir mon univers artistique. La peinture est mon domaine d'aventure depuis près de quarante ans, et mon atelier est situé dans le quartier chez Chaboy au 170 rue de l'Etang très exactement. Certains d'entre vous sont sans doute déjà passés devant mon atelier – tout en bois – sans pour autant y voir un lieu de création. Pourtant, c'est l'endroit où je concrétise mes idées, où je mets au point mes recettes d'atelier, où mes recherches plastiques et esthétiques prennent forme. Ma peinture est en constante évolution. D'une année sur l'autre mes tableaux mutent au gré de mes nouvelles découvertes. Ma créativité se nourrit des nombreuses visites d'exposition dans des musées, des galeries d'art ou de salons renommés tel Art Basel en Suisse. J'en extrais des nouvelles conceptions et réflexions qui m'amènent à reconsidérer les travaux antérieurs et à en produire de nouveaux en adéquation.



Ayant rénové l'atelier cet été, je souhaite pouvoir en faire une nouvelle inauguration au printemps prochain. Mais tout cela est malheureusement conditionné au problème sanitaire que nous connaissons tous... Cependant, pour les curieux et les amoureux de la peinture, je peux d'ores et déjà vous proposer de venir me voir sur rendez-vous en petit comité, cela va de soi, en prenant contact directement avec moi au 06 8228 9999.

Je vous remercie par avance de votre future visite et vous dis donc à très bientôt !
Thierry Virton"



LE SAVIEZ VOUS ?

Thierry Virton est aussi pédagogue ! Chaque mercredi de 14h à 15h il accueille dans son atelier des enfants à qui il fait découvrir diverses techniques . Il suscite leur créativité et leur transmet l'amour de la peinture et du dessin dans une atmosphère joyeuse et chaleureuse.
Renseignez-vous !



ANNUAIRE DES ARTISANS DE VOTRE VILLAGE

Ils habitent dans notre village, et ils ont plein de compétences !
Alors si vous avez besoin d'un savoir-faire, ne cherchez pas plus loin !!

ASSISTANTE MATERNELLE

Sandrine ELLINGER - Tel. : 06 31 96 42 02

FRUITS ET LÉGUMES – DENRÉES ALIMENTAIRES

Laurent DEVRETON

Marché les mardis et samedis matin - mairie de Saint Jean-le-Vieux
commandes livrées à domicile :

<https://lesproducteurs.online/> ou 07 83 26 28 32

EXTINCTEURS

Bugy Dombes Bresse sécurité - Tel : 06 13 21 69 78



UNE NOUVELLE ENTREPRISE : API MOMENT

Le 1er septembre 2020, Matteo Vinciguerra a créé l'entreprise « API MOMENTS » dont le siège social est basé au 25 passage des Ecuysers à L'Abergement de Varey.

Activité: Apiculteur, élevage d'abeilles et vente de miel

Vous pouvez le contacter par téléphone pour toute livraison de miel dans le village : Matteo Vinciguerra - 06 26 54 93 66



ON VOUS ATTEND !!!!

HÉRISSEONS-NOUS ! - 2ÈME ÉDITION

Festival pour l'enfance et la jeunesse dans l'Ain du 13 janvier au 25 mars 2021



Initié par le Collectif Culture pour l'Enfance et la Jeunesse de l'Ain, ce festival s'inscrit dans une démarche de soutien à la création artistique départementale. Né en 2014, et en association depuis 2018, le Collectif Culture pour l'Enfance et la Jeunesse de l'Ain réunit 23 lieux et 26 équipes artistiques professionnelles du département, dans une volonté de mise en réseau, d'échanges et de valorisation de la création artistique départementale pour l'enfance et la jeunesse (collectif.enfance.jeunesse01@gmail.com).

Théâtre, marionnettes, musique, arts du cirque, chanson, danse, conte, ateliers, le festival sillonnera le département pendant plus de deux mois.

Alors surveillez notre hérisson, il arrive très bientôt !

ET NOTRE VILLAGE PARTICIPE À CETTE BELLE AVENTURE ! Le Théâtre de l'Entrée avec l'appui de la municipalité accueille deux spectacles :

24 JANVIER « TERRE 0 PLASTIK »

par l'Atelier du Réverbère d'Ambérieu en Bugey Une comédie poétique, pédagogique, écologique, gaie et colorée, à l'attention du jeune public mais aussi de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre planète.



13 MARS « 0 FLÔTE ! QUEL CARACTÈRE ... »

Un spectacle musical étonnant produit par la Cie des Zeph basée à L'Abergement de Varey . Un seul flûtiste Matthieu Bertaud, douze flûtes, un concert exceptionnel. Là aussi les adultes y prendront autant de plaisir que les enfants.



En 2023 La commune de l'Abergement de Varey s'impliquera encore plus dans ce festival, nous vous tiendrons au courant...



INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT

L'évolution de la situation sanitaire conduit l'INSEE à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement. En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débuter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire. [...] Néanmoins, comme chaque année, l'Insee publiera les populations de la France et de toutes ses communes fin 2021.

Source : INSEE

POUBELLES JAUNES 2021

Les sacs jaunes correspondant au tri sélectif sont ramassés un mardi sur deux. Voici les dates de ramassages pour l'année 2021 :

12 janvier	6 avril	13 juillet	5 octobre
26 janvier	20 avril	27 juillet	19 octobre
9 février	4 mai	10 août	2 novembre
23 février	18 mai	24 août	16 novembre
9 mars	1 juin	7 septembre	30 novembre
23 mars	15 juin	21 septembre	14 décembre
	29 juin		28 décembre

MARIAGE

Le samedi 19 décembre 2020 à 15h00, Pierre-Antoine, Francis BODIN et Caroline DIAZ se sont mariés à la mairie de L'Abergement-de-Varey. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !!!

UNE BIBLIOTHÈQUE TOUTE BELLE !

Pendant le premier confinement nous avons mis en place une bibliothèque en libre- service*. Elle a connu un certain succès. Nous avons donc décidé de pérenniser ce dispositif.

Damien, notre employé communal et Anthony, 3ème adjoint ont construit des rayonnages qui sentent bon le bois, Sylviane, Julie et Michèle ont classé et rangé les livres, décoré la salle.

C'est un lieu accueillant, pour choisir des livres, lire un moment, se réunir autour d'un café ou d'un jeu (dès que ce sera possible) La bibliothèque vous propose des romans de toutes sortes, des ouvrages pratiques, des revues, des albums pour enfants. De nombreux « classiques » sont à la disposition des collégiens et des lycéens (venez voir avant d'acheter ce que l'on vous demande)

Pour le moment, les règles sanitaires restent en usage : deux personnes à la fois, gel sur les mains, désinfection des livres et des surfaces...

*Chacun emprunte les ouvrages qui l'intéressent puis les rapporte quand il les a lus. Une caisse est prévue pour les retours. Nous rangerons les livres après une « quarantaine » Ce fonctionnement est basé sur la confiance ! Pas de fiches, pas d'inscription ! Pas de permanences, la bibliothèque est ouverte aux heures de la mairie.

UN NOUVEAU SERVICE À DOMICILE DANS NOTRE SECTEUR LA MALLE À LUNETTES

Car il est parfois compliqué de se déplacer, il nous a semblé judicieux de vous parler de ce nouveau service qui oeuvre sur notre territoire.

Mélanie SION se déplace chez vous pour vous permettre de choisir votre monture de lunettes, de les essayer.

Sur rdv du lundi au samedi de 9h à 20h

06.83.06.42.86

lamallealunettes@gmail.com

www.lamallealunettes.com

VOTRE MAIRIE EST OUVERTE

téléphone : 04 74 36 89 79

lundi et vendredi 14h à 17h

mercredi 9h à 12h

samedi 9h à 11h